

Stimuler la compétitivité de l'UE – Trois piliers pour une croissance durable

Tel sera le thème de la réunion extraordinaire du [groupe III](#) «Diversité Europe» du CESE, qui aura lieu dans le cadre de la présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne. La présidence poursuivra quatre grandes priorités – dont deux sont destinées à rendre l'UE plus compétitive et plus socialement inclusive, et à en faire un acteur mondial de premier plan dans le domaine de l'action pour le climat – regroupées sous l'intitulé général *«Europe durable – Avenir durable»*. Le groupe III a choisi de se concentrer sur trois piliers propices à la croissance et qui permettront donc de stimuler la compétitivité de l'UE: la bioéconomie et une Europe à faibles émissions de carbone, la numérisation et les infrastructures dans le secteur des transports.

Les piliers sont étroitement corrélés et contribuent ensemble à une croissance durable pour l'Europe. Toutefois, leur mise en place implique une série de défis à relever par toutes les parties prenantes: des agriculteurs et propriétaires forestiers aux consommateurs – l'autre extrémité de la chaîne – en passant par les PME, l'industrie, les exploitants d'infrastructures, les investisseurs publics et privés, et les instituts de recherche et de technologie. Tous doivent s'efforcer de créer un bien-être et une prospérité écologiquement, économiquement et socialement durables.

Le groupe III examinera les moyens d'utiliser, de la manière la plus durable possible, ces trois piliers comme levier pour la compétitivité de l'UE, dans le contexte de la transition vers une économie neutre pour le climat qui nécessite une réduction significative des émissions fossiles ainsi qu'une forte augmentation de la séquestration du carbone, notamment en remplaçant les produits d'origine fossile.

La *bioéconomie* joue à cet égard un rôle de premier plan dans la mesure où elle implique le remplacement des combustibles et des matières premières fossiles par de l'énergie et des matières premières d'origine biologique. Elle englobe les activités économiques qui sont fondées sur la production, l'extraction, la transformation et l'utilisation de ressources naturelles biologiques. Des infrastructures physiques appropriées, et notamment des *infrastructures de transport* et des *infrastructures numériques*, constituent une condition préalable à la bioéconomie, des systèmes de transport efficaces étant indispensables pour permettre l'accès aux matières premières et l'acheminement des produits vers les marchés. Dans le même temps, la bioéconomie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, étant donné que les carburants fossiles dans les transports sont partiellement remplacés par des biocarburants avancés durables. De même, le basculement vers le numérique concourt à la durabilité de l'ensemble des modes de transport, en ce qu'il donne à la logistique une efficacité accrue, contribue à améliorer les informations sur les transports et la mobilité pour tous les usagers et rend le trafic plus sûr.

Les trois piliers forment ainsi un cercle vertueux qui, pour atteindre son plein potentiel, dépendra de consommateurs actifs et bien informés, disposés à prendre des décisions de consommation durables et à s'adapter au changement.

Désireux de tirer le meilleur parti de la diversité de ses membres, parmi lesquels figurent la plupart des parties prenantes¹ impliquées dans le cercle vertueux susmentionné, le groupe III se penchera sur les défis, les possibilités, les conséquences et les exemples de meilleures pratiques, en débattrà et fera le point sur le contexte national particulièrement favorable en Finlande, où le secteur forestier et les transports sont très développés et innovants. La participation active des différentes parties prenantes – acteurs institutionnels, entrepreneurs, représentants du monde universitaire, associations de défense – au programme fournira un éventail varié d'idées qui aideront le CESE dans son engagement en faveur d'une croissance durable.

¹ L'originalité du groupe III, qui forge son identité, est la grande variété des catégories dont il est constitué. Ses membres proviennent d'associations d'agriculteurs, de petites entreprises, du secteur de l'artisanat, de professions libérales, d'acteurs de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, fondations et organisations à but non lucratif), d'organisations de défense des consommateurs, d'associations pour la protection de l'environnement, d'associations représentant les familles, les femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, les jeunes, les groupes minoritaires ou défavorisés et les personnes handicapées, ainsi que du secteur associatif et des communautés médicales, juridiques, scientifiques et du monde universitaire.